

M. LUCHE, p. s. s.

Un autre ancien sulpicien de Montréal, M^e Luche, qui vécut dix-sept ans dans notre ville, et à qui tous les membres de l'Adoration Nocturne gardent en particulier un souvenir reconnaissant, vient de mourir en France, son pays natal. Nous n'avons aucun détail sur sa mort. Nous tenons cependant à saluer sa mémoire et à la recommander aux pieux suffrages de nos lecteurs.

E.-J. A.

COURTES REPONSES
A DIVERSES CONSULTATIONS

POSITION PENDANT L'ABSOUTE

Dans quelle position doivent être les fidèles pendant l'absoute? Ne doivent-ils pas s'agenouiller au *Pater* qui suit le libéra? La *Tenue des fidèles à l'église* dit de rester debout. N'y a-t-il pas confusion entre la position pendant le *Pater* récité à l'église où l'on peut s'agenouiller et pendant celui qu'on récite au cimetière où il est plus difficile de s'agenouiller? Veuillez répondre dans la *Semaine religieuse* de Montréal.

I — Il est certain qu'à l'office des défunts, tant à laudes qu'aux vêpres (par exemple celles que nous chantons dans les églises le 1 ou 2 novembre), le clergé et par suite les fidèles doivent s'agenouiller après la répétition de l'antienne du *Benedictus* ou du *Magnificat*, et demeurer à genoux jusqu'à près l'oraison à laquelle l'officiant seul se lève.

II — Pendant et après l'absoute, où l'on dit aussi le *Pater* et les mêmes versets qu'à l'office, ne doit-on pas s'agenouiller également? Si la rubrique du bréviaire et même du *Rituale Romanum* au sujet de l'office des défunts dit expressément avant le *Pater* qu'on s'agenouille pour ce qui suit, cette même rubrique manque absolument dans le *Rituale* à l'occasion du libéra. Les prières étant les mêmes, il était bien facile, en les reproduisant de laisser la susdite rubrique qui les précède. Si le texte ne la reproduit pas, il est certain que c'est le désir de

l'Eglise

faut bie

dites au

celles qu

dictus. I

s'agenou

funérail

qui est a

leurs elle

rendu ob

du Cana

API

Les uns
messe pro
indult les
changé par
il croire ?

Il est v

droit, ou

pratique si

supprimé

la messe p

dire près d

dimanches.

connu derr

vant donc

les dimanch

jours ancie

cialement p

eation de la

Ceci est c

lièrement la

le clergé de

Unis, en tier

nances de le